paix du Xe arrondissement ; MM. Chénebenoit, juge d'instruction, et Touraut, substitut, restent en permanence dans l'intérieur de la caserne.

—o—

A 9 h. ½, 3 000 [illegible] environ se sont trouvés réunis dans la grande salle de la Bourse du travail. M. Janvion, fonctionnaire révoqué, [illegible] président.

Un assistant propose de chanter l'*Internationale*.

— Le 1er [illegible] pas un jour de fête, clament [illegible].

Un docteur antimilitariste, M. Chanut, proteste contre la partialité de la magistrature à la solde du capital.

M. Janvion annonce qu'il va tout d'abord faire le procès de Clemenceau dont il a été le collaborateur à l'*Aurore*. Les attaques provoquent de vives [illegible] de nombreux cris [illegible] Clemenceau-le-Chouan ! [illegible]

Vient ensuite le tour du « Briand-la-Vipère ».

M. Janvion arrive enfin au véritable sujet de son discours : « Le piège tendu aux ouvriers par la F.·.M.·.

» La F.·.M.·. bourgeoise, dit-il, s'efforce de mettre la main sur le monde ouvrier. Par la lutte contre le cléricalisme, elle a essayé de nous endormir ; on voile [illegible] » Un [illegible] documents officiels de la F.·.M.·. où on recommande aux FF.·. de faire tous leurs efforts pour accaparer le mouvement syndical.

» Ici même, dans la Bourse du travail, presque tous les secrétaires de Syndicats font partie des LL.·.

» Voilà le véritable danger à combattre !

» Nous n'avons pas désespoir le Dieu des cieux, pour nous incliner devant un maçonnique avec un tablier sur le ventre.

» Ouvrons les yeux et constatons que puisque la barrique est pourrie, il ne suffit pas de changer le robinet, mais qu'il faut la défoncer. Assez du péril réactionnaire ! Lutte contre le péril actionnaire. »

Tout le discours a été chaleureusement acclamé surtout aux passages dirigés contre la F.·.M.·.

M. Darg, qui prend ensuite la parole, traite du même sujet.

« Il faut, demande-t-il, toute la drapaude M. [illegible] pour diriger [illegible] Rapport aujourd'hui même les électriciens, en stoppant d'assurer les services publics sont des poires, victimes de la F.·.M.·. »

A la fin de cette réunion, les chômeurs ont voté un vœu du jour, rédigé par l'Union des Syndicats, dont le texte a été adopté dans toutes les réunions tenues au cours de la matinée.

[illegible] des différents corps de métiers, réunis le 1er mai 1908, [illegible] sur les [illegible] de solidarité, qui leur ont été [illegible] par les capitalistes du monde entier, [illegible] leurs exploiteurs, expriment à ces derniers leur sentiment de révolte en affirmant leur volonté de continuer [illegible] plus d'ardeur que jamais la lutte contre l'inique société capitaliste et bourgeoise qui les opprime, et, en attendant le jour libérateur, où l'entente de tous les travailleurs les mettra définitivement à l'abri de toute exploitation par la suppression complète du salariat : [illegible] tous les efforts pour obtenir la réduction immédiate à huit heures de la journée de travail, et se déclarent en cet de : Vive la révolution sociale ! Vive l'Internationale de tous les travailleurs ! »

La sortie des chômeurs s'est effectuée à [illegible] heures. Quelques arrestations ont été opérées pour cris séditieux.

Une quarantaine de réunions ont été tenues dans les différents quartiers par les [illegible]. Il n'y a pas produit aucun incident. Comme à la Bourse du travail, dans plusieurs de ces réunions on a attaqué la F.·.M.·.

Les bijoutiers-joailliers convoqués pour le 1er mai, place de la Victoire, n'ont pas pris la [illegible].

L'APRÈS-MIDI

A 1 h. 30. — L'animation commence place de la République. On fait sortir de la caserne du Château d'Eau, deux pelotons de cuirassiers qui se mettent à faire le manège autour de la place. Des détachements d'infanterie débouchent puis entourent le carrefour. Autour de la Bourse du travail, plusieurs cafés, où se donnent habituellement rendez-vous les chômeurs, sont fermés.

A 1 h. 45. — Des ambulances sont installées en plusieurs points des boulevards.

Des détachements de gardes municipaux [illegible] stationnent près de l'Ambigu, de la Gaîté, du IXe et à la Madeleine.

Dans la cour de l'Opéra, un escadron de cuirassiers attend la bride au bras.

Pour toute la longueur des boulevards, [illegible] encore traces de manifestants.

A 2 heures. — Des groupes d'agents et de municipaux cyclistes empêchent tout stationnement au jardin des Tuileries.

Les premiers groupes font leur apparition sur la place de la Concorde.

Les manifestants se trouvent déjà ici plus nombreux. Ils circulent autour de la place par petits groupes de trois ou quatre, portant l'étendard rouge à la boutonnière.

A 2 h. 25. — Les rues avoisinant la place de la République sont barrées. Les manifestants arrivent en très grand nombre.

Des groupes d'agents activent de tous côtés la circulation.

A 2 heures. — L'Union des syndicats annonce qu'elle improvise une réunion à la Bourse du travail pour 3 h. ½.

60 arrestations ont été opérées place de la République. Parmi les personnes arrêtées figurent quatre étrangers et deux individus qui provoquaient les soldats à la révolte.

La réunion improvisée par l'Union des syndicats n'a eu aucun succès.

A peine une centaine de chômeurs se sont réunis dans la grande salle de la Bourse du travail.

Aux Champs-Elysées

[illegible] 1 heure, 150 [illegible] à pied de la place républicaine prenant possession du Grand Palais.

Viennent successivement prendre position dans le même local, deux escadrons de cuirassiers, des agents, une compagnie d'infanterie et la garde républicaine à cheval.

Toutes ces forces de police sont placées sous les ordres du M. Nerret, commissaire [illegible]. M. Chéramy, juge d'instruction ; M. Chaux, commissaire de police du quartier, et deux substituts se tiennent en permanence au commissariat de police attenant au Grand Palais.

De son côté, M. Murat, officier de paix, se trouve à la mairie du VIIIe avec des forces de police considérables pour protéger le ministère de l'Intérieur et le palais de l'Elysée.

A 2 h. 45, arrive de La Villette, un peloton de dragons. Des ordres viennent, en effet, d'être envoyés dans différents quartiers pour envoyer aux Champs-Elysées, une partie des forces de police cantonnées dans ces quartiers.

A 5 heures, une partie des groupes échelonnés dans les Champs-Elysées ont regagné leur casernement.

—o—

Une forte colonne de manifestants s'est dirigée par les boulevards vers les Champs-Elysées. Il est probable que la colonne ne tardera pas à être dissoute.

Incidents

— Une centaine de manifestants se sont rendus à midi, place Vendôme, chez M. Chaumet, joaillier. Ils sont arrivés de la rue Saint-Honoré par un couloir débouchant au n° 8 de la place.

Ils sont entrés dans la cour de l'immeuble où se trouvent les ateliers de M. Chaumet, ont conspué ce dernier et ont cherché à débaucher les ouvriers qui n'avaient pas chômé.

Les agents de police de service devant le ministère de la Justice, rue de la Paix et rue Castiglione sont intervenus aussitôt et ont eu vite fait de disperser les manifestants. Aucune arrestation n'a été opérée.

— Place de la Concorde, un promeneur qui se trouvait avec sa femme et sa fille, ayant refusé de circuler, une petite bagarre s'est produite, plusieurs arrestations ont été opérées.

[illegible]

EN BANLIEUE

Nous avons parcouru, dans la matinée, la plupart des localités importantes qui avoisinent Paris, et nous avons en partout le sentiment que le calme ne serait pas troublé aujourd'hui.

A Paris, aucun incident, les ouvriers syndiqués se réunissent cette après-midi.

A Puteaux, tous les ouvriers travaillent ; on ne se croirait pas au 1er mai, tellement la même règne dans les rues.

A Asnières, la plupart des ouvriers travaillent ; la ville a son aspect ordinaire, tout se passe bien.

A Aubervilliers, travail général, sauf à la manufacture d'allumettes ; aucun meeting annoncé, calme parfait.

A Saint-Ouen, on travaille, mais tranquillité que les autres jours.

A Charenton, aucun meeting : travail général, calme complet.

Même chose à Vincennes, à Levallois, à Saint-Ouen, à Saint-Denis.

Le 1er mai dans les départements

Nos correspondants nous font parvenir les nouvelles suivantes :

Nantes. — Le 1er mai est très calme.

Les militants socialistes, dont 10 font partie de la liste électorale officielle, n'ont pas voulu créer une agitation qui aurait pu leur être funeste pour eux à la veille des élections.

Une centaine d'ouvriers seulement chôment et ont assisté à la réunion de la Bourse du travail où le citoyen Luquet, de Paris, a pris la parole.

Aucune manifestation à la sortie.

Saint-Nazaire. — Cette année, le nombre des chômeurs est sensiblement inférieur à l'année dernière.

Sur 1 950 ouvriers aux chantiers de la Loire il y a 350 chômeurs, sur 4 882 ouvriers aux chantiers de l'Atlantique 632 chômeurs ; à Trignac et à Couëron, pas un ou peu de chômeurs.

Par contre tous les dockers ont cessé le travail.

Le total des chômeurs pour Saint-Nazaire, les ouvriers du bâtiment compris, atteint 1 829, alors qu'en 1907 il était de 3 600.

Tout est calme.

Brest. — Ce matin, les portes de l'arsenal sont gardées militairement. L'entrée des ouvriers s'est faite dans le plus grand calme ; on ne constate guère que 300 absences environ.

Les chantiers de la ville ont leur aspect habituel. Quelque cinq centaines de chômeurs se sont réunis à 9 heures, avec les ouvriers du port, en un meeting à la Bourse du travail. Tous les membres de la Bourse du travail et le citoyen Pajaud, de la Confédération générale du Syndicat des électriciens de Paris, assistent à cette réunion.

La préfecture maritime accuse un chiffre de 5 100 ouvriers ce matin dans l'arsenal sur un effectif de 5 400. Parmi les absents il y a un certain nombre de permissionnaires.

Le nombre des chômeurs est inférieur à celui de l'année dernière.

Lens. — La nuit a été assez agitée dans le bassin houiller du Pas-de-Calais.

Il y a chômage complet dans presque toutes les concessions, sauf dans celles de Bruay, de Marles, de Ferfay, de Carvin, de Béthune et de Nœux.

En raison des élections, les mineurs manifestent aujourd'hui.

Fourmies. — Le personnel est presque au complet dans toutes les usines, sauf dans trois qui sont arrêtées jusqu'à mardi, pour la réduction de la production à cause de la crise industrielle.

On croit qu'un arrêt général du travail va avoir lieu à 4 heures pour la manifestation habituelle sur la tombe des victimes de 1891.

Bordeaux. — Le 1er mai n'est autant dire pas célébré à Bordeaux, alors que l'année dernière il avait réuni 2 250 chômeurs. Seuls, les quatorze ouvriers des trois manufactures de tabacs et allumettes ont pris congé, comme tous les ans, au nombre de 1 250.

Dans les autres ateliers, aux chantiers des constructions maritimes, meuneries, raffineries, pétroleries, fournitures militaires, qui réunissent parfois jusqu'à 1 500 ouvriers dans une même maison, le travail est complet, les [illegible] sont [illegible] ou si peu [illegible] qu'ils ne méritent pas d'être cités.

Bourges. — 2 000 ouvriers des établissements militaires chôment. Ils ont parcouru les rues de la ville en cortège avec le drapeau rouge et en chant de l'*Internationale*.

A 9 heures, les ouvriers se sont réunis pour entendre une conférence.

Il y a eu aucun incident. Le calme est absolu.

Saint-Etienne. — Jusqu'à 10 heures le calme est absolu dans les rues de Saint-Etienne. Quelques rares magasins sont fermés. La manufacture nationale et une autre manufacture d'armes chôment. On travaille dans la grosse métallurgie mais il y a chômage chez les teinturiers et dans de nombreux ateliers. Un contingent de mineurs du bassin de jour continuent à travailler.

La Bourse du travail est bien animée.

Vers 10 heures, quelques centaines d'ouvriers y ont pénétré pour assister à une conférence de M. Galantus, secrétaire de la métallurgie, délégué par la Confédération générale du travail.

A 11 heures, les manifestants, drapeaux rouges en tête et au chant de l'*Internationale*, se sont rendus à la Bourse du travail où M. Lévy de la Confédération générale du travail, prend la parole. Il annonce que l'usine électrique est fermée et la force motrice est laissée seulement aux imprimeries.

Vu l'heure tardive, la réunion est renvoyée à cette après-midi.

Quelques brochures révolutionnaires sont distribuées.

La police n'y oppose.

Montceau-les-Mines. — La moitié des mineurs travaillent. Aucun quitte n'est arrêté. Les ouvriers du jour des chantiers de la Compagnie travaillent également.

Une manifestation, organisée par le Syndicat rouge, a eu lieu ce matin. Elle a été suivie d'une réunion à la salle du théâtre. Il n'y a eu aucun incident.

Tout est calme.

Les ouvriers des autres corporations travaillent.

Firminy. — Les 4 000 ouvriers des forges d'acières travaillent.

Les 4 000 mineurs de Roche-la-Molière chôment.

Toutes les usines du Chambon-Feugerolles chôment.

On ne signale pas de notables incidents.

Dunkerque. — La fête du 1er mai se déroule sans incident. Les corporations ouvrières défilent, musique en tête et drapeau rouge au vent ; il y a des concerts, des bals et des conférences de cette école.

Cherbourg. — Journée calme.

Les chômeurs en nombre insignifiant, ont tenu une réunion à la Bourse.

Il n'y a eu aucun incident.

Nancy. — On compte à Nancy environ 3 000 chômeurs du bâtiment, de la charpente et de la cordonnerie. La manufacture des tabacs chôme ce matin.

Dans le bassin de Briey, les mineurs chôment dans de nombreuses concessions, de même à Neuves-Maisons où l'un dernier, eurent lieu des attentats à la dynamite. Tout est calme.

Les sous-agents des télégraphes et téléphones chôment.

La Rochelle. — Les dockers et les peintres des usines de La Pallice-Rochelle chôment. Précédés d'une musique et de cinq drapeaux rouges, ils parcourent les rues de la ville aux accents de la *Carmagnole* et de l'*Internationale*.

A midi, ils ont tenté à un banquet suivi d'une conférence et d'un bal.

Lyon. — Moins de chômeurs que les années précédentes. Les manifestations sont surtout murales. Des manifestes de la C. G. T. sont placardés partout. Profitant de la période électorale, les anarchistes dont un a signé, en tant que candidat, pour éviter les frais de timbre, ont affiché à foison un violent appel à la révolte.

Le 1er mai à l'étranger

A MADRID

Madrid, 1er mai. — Des manifestations ouvrières à l'occasion du 1er mai ont eu lieu sans incident : le cortège comprenait environ 8 000 personnes, appartenant à plus de 40 groupements, qui ont parcouru en bon ordre diverses rues du centre avec leurs drapeaux.

Les ouvriers d'ordre sont insignifiantes.

A BERLIN

Berlin. — A en juger d'après les chiffres communiqués par la préfecture de police, la participation à la fête du 1er mai a sensiblement diminué par rapport aux années précédentes.

Dans les 44 réunions qui avaient été organisées dans la matinée par les syndicats, on a relevé la présence d'environ 38 000 personnes.

L'année dernière, il y avait eu, à Berlin, 55 réunions avec 43 000 personnes environ. 50 000 ouvriers, en 1906, avaient répondu à l'appel des Syndicats.

Dans certaines industries, la participation des ouvriers aura été presque insignifiante.

Cette après-midi, 22 réunions politiques, organisées par le parti socialiste, ont eu lieu.

Dans l'industrie du bâtiment, on constate également une diminution sensible dans le nombre des fêtards de la fête du 1er mai.

Si l'on envisage, d'ailleurs, que Berlin compte actuellement 30 000 ouvriers sans travail, on en arrive à la conclusion que la participation des ouvriers qui ont chômé à l'occasion du 1er mai a du être des plus réduites.

LE KRACH ROCHETTE

La fermeture du Crédit minier et de ses agences

Le premier acte de M. Vacher, le syndic de la faillite du Crédit minier, a été de fermer cet établissement ainsi que les diverses agences de province.

Tous les employés ont été congédiés, à l'exception de quelques-uns qui deviendront les auxiliaires du syndic.

150 des malheureux restés ainsi sans emploi se sont rendus au ministère du Travail où ils ont remis à M. Paul Boncour, directeur du cabinet de M. Viviani, le document suivant :

Monsieur le ministre du Travail,

Contre toute justice et après un bilan établi par les soins d'un mandataire de justice faisant ressortir un excédent de l'actif sur le passif s'élevant à plus de 4 millions, le Crédit minier et industriel vient d'être mis d'office en faillite.

De ce fait, les cinq cents employés de ses bureaux de Paris et des départements se trouvent sans travail. Ils viennent, monsieur le ministre, solliciter votre haute intervention en leur faveur.

(Suivent les signatures.)

Rectifions seulement un point de cette requête.

Il est faux qu'un bilan ait été établi par un mandataire de justice.

M. Graux, séquestre, a déclaré qu'il n'existait qu'un seul bilan, celui fait par Rochette. On sait ce qu'il vaut. Il a été impossible d'en établir un autre, quant à présent, car la comptabilité n'existe pas depuis décembre 1907.

Outre les nombreux faits délictueux relevés à la charge de Rochette, cette absence de comptabilité régulière a été une des causes qui ont déterminé le tribunal de commerce à prononcer la faillite du Crédit minier.

Cette catastrophe n'a pas empêché Rochette de déjeuner confortablement et le soir de dîner en famille à la santé avec son jeune frère et Mme Rochette.

Ajoutons que, par suite de l'opposition formée par le prévenu contre l'ordonnance de M. Berr refusant sa mise en liberté provisoire, l'instruction va chômer jusqu'à l'arrêt de la Chambre des mises en accusation.

La majeure partie du dossier a dû être, en effet, remis à cette Chambre.

LES ÉLECTIONS MUNICIPALES

L'Alliance démocratique et les unifiés

L'Alliance républicaine démocratique communique cette note :

« La question suivante a été posée à la Commission centrale exécutive de l'Alliance républicaine démocratique (Comité Carnot), par un Comité des départements alliés :

» Que le deuxième tour de scrutin, le Comité pourrait non pas s'allier, mais se coaliser avec les socialistes unifiés ayant au premier tour présenté une liste, sous la réserve de discuter les noms et de faire exclure les éléments hervéistes et révolutionnaires ? »

» La réponse unanime de la Commission a été négative.

» En voici :

« Pas d'alliance, pas d'entente, pas de coalition, au second tour comme au premier, ni avec les réactionnaires et les clericaux, ni avec les hommes de la Patrie française et de l'*Action libérale*, ni avec les antipatriotes, les révolutionnaires et les socialistes unifiés, cette triple catégorie de candidats ne devant sous aucun prétexte, figurer dans une liste républicaine. Les candidats qui vient les affiches de l'Alliance s'engagent par leur signature à se conformer à cette règle. »

DANS LES DÉPARTEMENTS

Cognac. — Extrait de la profession de foi de la liste libérale :

« En ne complétant pas la liste des 27 membres à élire, le Conseil municipal sortant a invité implicitement les électeurs à l'imprimer dans leur choix de nos grandes idées de conciliation, dont la Représentation proportionnelle est l'une des expressions les plus parfaites.

» Mais, outre qu'on ne peut pas demander à un corps constitué de procéder lui-même à des amputations, que le souvenir des luttes communes et les relations de camaraderie rendraient difficiles, il nous a semblé que personne n'avait à disposer de vos suffrages, et qu'à vous seuls il appartient de décider dans la plénitude de votre souveraineté.

» En nous présentant au nombre de huit à votre choix, nous restons certainement en deçà des ambitions que les dernières manifestations électorales nous permettaient de concevoir pour la minorité.

» Mais c'est parce que nous entendons placer, dans la mesure du possible, les élections municipales en dehors du jeu du parti, que nous avons voulu ainsi donner une preuve éclatante de notre esprit de conciliation.

» Et nous tenons d'ores et déjà, à le proclamer hautement : quelque prix que nous attachions à vos libres suffrages, nous ne les recherchons pas par ambition personnelle, nous nous offrons à vous pour vous servir, et, tenant à apporter autant de loyauté que de sincérité dans la manœuvre que nous vous demandons de faire avec nous, nous déclarons formellement que, s'il y a des bénéfiaires, ce sont les bons des résultats du pre- [illegible] tour de scrutin, nous ne patronnerons aucun nom, en dehors des huit signataires de cet appel. C'est là, selon nous, étant donné l'esprit dans lequel nous présentons nos candidatures, un devoir de loyauté.

Le Havre. — Les groupes d'opposition de conservateurs et de libéraux viennent de combiner une liste en face des trois listes existant déjà : celle du Conseil municipal sortant, radicale ; celle du Comité républicain, radicale-socialiste, et celle des socialistes unifiés. La lutte est acharnée.

Saumur. — La lutte est acharnée. Libéraux et radicaux sont en présence. Peut-être une liste socialiste se présentera-t-elle à la dernière heure.

Guéret. — M. Raymond Gallerand, député, pose sa candidature.

« Beaucoup d'entre vous, écrit-il à ses électeurs, pensent qu'il est absolument nécessaire, pour la bonne administration des affaires de notre commune, d'introduire une modification profonde dans la composition du Conseil municipal.

» Estimant que plus les candidatures seront nombreuses, plus vous aurez de facilité à faire un choix libéral de vos élus, je viens solliciter vos suffrages qui déjà, à plusieurs reprises, vous m'avez généreusement accordés, en me maintenant pendant seize ans à votre Conseil municipal.

» C'est avec confiance et en vous assurant de mon entier dévouement que je mets à votre disposition l'expérience que je puis avoir acquise pour la bonne gestion de vos affaires communales. »

Vannes. — Extrait de la profession de foi de la liste libérale :

« Défenseurs avant tout des intérêts religieux, moraux et matériels de notre ville et commune, de Vannes, nous voulons qu'ils soient respectés par tout le monde. Aussi, soucieux de ce que l'unité doit de reconnaissance à ces institutions d'enseignement de toute nature qui attirent parmi nous et y fixent des familles qui contribuent à la prospérité de notre ville, avons-nous vu avec une profonde tristesse la spoliation de ces religieux, qui ont élevé tant de générations d'enfants parmi nous. Elles n'avaient jamais rien demandé à personne. Etablies depuis plus de cent ans, elles n'avaient fait que du bien.

Elles en sont récompensées par la misère et par l'exil. Bien des fois nous l'avons dit : nous ne comprenons pas sous la liberté un régime, quelque bon qu'il porte. C'est pourquoi nous nous sommes efforcés d'établir parmi nous un régime répondant à nos engagements de liberté, d'égalité parfaite et de confiance réciproque.

» Nous serons unanimes à repousser tout ce qui lui porterait atteinte. Le passé répond de l'avenir. Notre administration a été et sera une administration loyale et franche, agissant à visage découvert et sous sa responsabilité. Nous repoussons la délation sous toutes ses formes. La délation qui, lorsqu'elle s'adresse aux calomnies, aux mensonges et aux injures anonymes, est, comme tout ce qui est anonyme, la plus méprisable des lâchetés.

» Voyez ce qui se passe ailleurs : après les religieuses chassées, les prêtres sont expulsés de leurs demeures, les processions religieuses supprimées, les calvaires abattus, tout ce qui peut rappeler un emblème sacré interdit, les hôpitaux et les bureaux de bienfaisance laïcisés, au grand détriment des malades et des finances municipales [illegible] d'impôts, il ne reste plus qu'à proscrire l'Eglise.

» Soyez certains que, s'il en était parmi nous qui approuveraient de pareils actes, quelle que fût leur modération apparente en ce moment, peut-être malgré eux, ils traient [illegible] bientôt. Cela vous ne le voudrez pas. C'est l'honneur [illegible] que nous [illegible] nous [illegible].

» Vous savez qui nous sommes : vous savez ce que nous avons fait jusqu'ici : vous savez ce que nous voulons et ce que nous ferons dans l'avenir. Votez en citoyens indépendants et libres. Votez en Bretons fiers de notre vieille devise de loyauté. Et marchant la main dans la main, prenons comme mot d'ordre ce que nous avons gravé sur les murs de notre collège Jules-Simon : « Dieu ! Patrie ! Liberté ! »

RÉUNIONS ET CONFÉRENCES

Ligue patriotique des Françaises

[illegible], rue Saint-Honoré

La Ligue patriotique des Françaises fait savoir aux présidentes et aux délégués de ses Comités qui doivent venir au Comité central, les 14, 15, 16, 17 mai, que les Compagnies ne peuvent accorder le demi-tarif, parce que par dépêche, M. le ministre des Travaux publics les invite à ne pas donner suite à sa demande faite par la Ligue, jusqu'à nouvel avis de sa part. Nous espérons que les ligueuses viendront aussi nombreuses qu'elles le faisaient espérer, car elles ont toujours montré que les obstacles sont impuissants à entraver leur zèle.

L.A. C. J. F. à Bussy-le-Gy

Haute-Saône. — Un Congrès régional de l'A. C. J. F. a eu lieu avec grand succès, lundi 20 avril, à Bussy-le-Gy. Plus de 300 jeunes gens de l'arrondissement de Gray y ont pris part. A la messe, sermon sur la force chrétienne, par M. le doyen de Gy. Au banquet, service très appréciable. Dans l'après-midi, assemblée générale, sous la présidence de M. le chanoine Louvot, archiprêtre de Gray. Trois orateurs ont pris la parole : MM. Mordroid, H. Amiot et Jacquot, ayant salué solennellement le chanoine Louvot à prononcé un discours où il a [illegible] l'ouvrir le Congrès de l'A. C. J. F.

Un nouveau scandale à l'hôpital laïcisé

De notre correspondant de Lorient :

Un nouveau scandale vient d'éclater à l'hôpital civil de Lorient. Une jeune infirmière, nommée Poulharan, qui fut autrefois en maison close et qui est à l'hôpital depuis l'expulsion des religieuses, volait des draps de lit, du linge et des matelas qu'elle faisait passer par la porte du dispensaire à un nommé Marius, employé de la ville et à son amie. Ceux-ci les revendaient ensuite. Marius dénoncé, a été arrêté avec son amie et la remplaçante des religieuses.

LES SEPT FRÈRES

Ce sont sept livres différents de format, de ton et d'allure, mais tous parlant de la Très Sainte Vierge, et composés pour aider les fidèles à prier saintement le mois de mai : *Le Mois de Marie de l'Immaculée-Conception*, du [illegible] cardinal Gousset (0 fr. 50, port, 0 fr. 10), se recommande de lui-même en l'année jubilaire des apparitions de l'Immaculée à Lourdes. — *Connaissance et amour de Marie*, par le chanoine Fravry, qui vient de paraître, réunit en 368 pages 32 instructions vivantes sur la Sainte Vierge. Son prix est de 3 francs ; port, 0 fr. 20. — *Marie et les Bibliothèques de l'Eglise*, par l'abbé Mickel, lecture attrayante, historique, intéressante, 0 fr. 50 ; port, 0 fr. 05. — *L'histoire de la Sainte Vierge*, par le [illegible] M. Nadal, 0 fr. 50 ; port, 0 fr. 05. — *Mois de Marie des Pères*, par le P. Jeanroy, choix très judicieux de 31 pages des docteurs autorisés sur les mystères de Marie, 0 fr. 50 ; port, 0 fr. 05. — *Mois de Marie* illustré de 31 [illegible] de maîtres et avec 31 vues de paysages de Marie et maximes des Saints, 0 fr. 50 ; port, 0 fr. 10. — *Mois de Marie à l'usage des personnes occupées*, paraphrase des chants, très complète, obtenu un succès conclu et agréé pour prix réduit de 0 fr. 10 ; port, 0 fr. 05. — Remises par quantités du même volume. — Les ports sont doubles pour l'étranger.

Paris, 6, rue Bayard.

AVIS DIVERS

Demoiselle à demande à [illegible] (Eure). Retraites pour les mois de mai, juin et juillet.

Retraites spirituelles : du [illegible] 9 mai au [illegible] matin 13 mai.

Jeunes filles (Pentecôte) : du samedi soir 6 juin au [illegible] 10 juin.

Conférences Saint-Vincent de Paul : [illegible] vendredi soir 12 juin au [illegible] matin 16 juin.

Retraite de [illegible] du lundi soir 22 juin au [illegible] matin 25 juin.

Chemin de croix [illegible] du [illegible] 11 juillet au mardi soir 14 juillet.

Retraites [illegible] : du jeudi soir 25 juillet au lundi matin [illegible].

Retraites ingrédiennes ; la maison reste ouverte toute l'année. Pour tous renseignements s'adresser à M. l'abbé Lecroix, 62, rue des Orphelins (Reims).

NOS AMIS DÉFUNTS

(Prié, [illegible] 7 mai et 7 [illegible], 8 juin 1907.)

M. Aimé Soulé, 66 ans, à Saint-Leonard (Vaires [illegible]). — Mme Coudert, mère de M. Jules Coudert, collaborateur du *Croix de Saumur*. — Mme Berthe Henry de Septenville, née de Guillebon, 76 ans, à Wavignies (Oise). — Mme Vve Henry Bettencourt, née Catherine Colmant, 77 ans, à Saint-Maurice d'Etelan (Seine-Inférieure). — A Alais (Gard), M. Louis Julliard, M. Auguste Seguin. — M. l'abbé Jean-Damien Hees, curé de Kirchnaumen (Alsace), 54 ans. — Mme Emmanuel Guiraud, 77 ans, à Toulouse. — M. le chanoine Buissière, aumônier de l'Archiconfrérie de Notre-Dame des Victoires, 51 ans, à Voiron. — M. l'abbé Jacques Pabouillard, 74 ans, ancien curé de Saint-Julien (Rhône). — Adrien Brossseau, chevalier de la Légion d'honneur, 84 ans, au château de Tourniol, près Saint-Priest-Taurion (Haute-Vienne).

RECOMMANDATION

On recommande aux prières :

Une guérison demandée à Notre-Dame de Lourdes.

MARIAGE

Nous recommandons aux prières le prochain mariage de :

M. Victor Bochet, ancien porteur de la *Croix*, avec Mlle Marie Hérelart, porteuse de la *Croix* depuis cinq ans, à Montreuil-sur-Mer (Pas-de-Calais).

INFORMATIONS DU SOIR

AU MAROC

Tanger, 1er mai. — Les dernières nouvelles signalent la présence de Moulai-Hafid chez les Beni-Khiran, à l'entrée du territoire des Saïr. C'est d'ailleurs la seule voie, à peu près libre qui lui reste pour se diriger vers le Nord, étant donné que les roujes des Tedla et des Zaïrs qui sont fermées à dame de l'hostilité du marabout de B'Jaad et l'attitude expectante du caïd des Zaïrs. On croit qu'au lieu de se rapprocher de Rabat il obliquera à droite pour essayer de gagner Meknès en traversant le pays des Zemhour. Il n'aurait avec lui que 300 hommes.

DANS LE SUD-ORANAIS

Le général Vigy télégraphie qu'une reconnaissance a exploré la région de Bou-Annan. Les bestiaux, pris de peur, avaient abandonné le lieu ; les deux [illegible] avaient été délégués pour faire leur soumission. La [illegible] a dû se présenter aujourd'hui au camp.

La reconnaissance a atteint les douars d'Oulad-Abbes et de Takoumit qui se sont rendus sans résistance. Cette population pauvre s'était jetée à la herka sous la menace des Beraber. Le général Vigy est à traiter avec [illegible].

Le point d'El-Hadjoul, qui commande le dédoublement des routes reliant de Bou-Annan et de Boudenib où s'étaient rassemblés les deux échelons de la herka a été occupé provisoirement par une compagnie et demie et des [illegible] extraordinaires qui se sont installées dans la kasbah abandonnée.

Des reconnaissances, composées de goumiers et d'une compagnie montée ont exploré la route de Kertam. La porte Klimpe-Grou, gardée par quelques Beraber, a été occupée par nos goumiers après un échange de quelques coups de fusil sans résultat.

L'état sanitaire est excellent.

VOYAGES PRÉSIDENTIELS ÉCOURTÉS

L'*Agence internationale* publie la note suivante :

« Nous croyons savoir que le président de la République, au moins pour cette année, n'ira pas à Saint-Pétersbourg.

» Le voyage de M. Fallières en Suède et en Norvège est ajourné à l'année prochaine. »

Le Conseil général de la Loire a émis des vœux tendant à ce que la fabrication et la vente de l'absinthe soient interdites en France, prétendant les excès de vitesse des automobiles et demandant une réglementation pratique et équitable sur la circulation de ces véhicules, demandant que le gouvernement veuille bien travailler les traités de France et accorder un traitement de faveur à l'ensemble des syndicats agricoles.

TERRIBLE EXPLOSION

Une explosion vient de se produire dans une fabrique de celluloïd, 99, faubourg Saint-Martin.

On parle de 5 morts et de plusieurs blessés.

TROUBLES EN CHINE

Shanghaï, 1er mai. — On annonce que de graves désordres ont éclaté sur les frontières des provinces de Honan et d'Anhmi, à la suite de l'établissement de nouvelles taxes.

Dans la ville de Yinga, les bâtiments de la mission catholique française ont été détruits. La population a brûlé l'habitation du magistrat et a ouvert les portes de la prison.

Des troupes sont des envoyées pour empêcher l'extension des troubles.

LE SIMPLON

Berne, 1er mai. — Le Conseil fédéral a décidé d'informer le gouvernement français qu'il [illegible] dans l'intérêt commun et dans le but de procéder à des études complémentaires nécessaires, d'ajourner jusqu'à nouvel ordre la conférence franco-suisse pour les voies d'accès du Simplon, qui devait se réunir à Berne le 6 mai.

LA PROHIBITION DE L'ABSINTHE EN SUISSE

Berne, 1er mai. — Le Conseil fédéral a décidé de faire un [illegible] à juillet le vote populaire sur la demande d'initiative tendant à la prohibition de l'absinthe en Suisse.

Alger, 1er mai. — Une division de l'escadre de la Méditerranée, composée des cuirassés [illegible] et [illegible], est arrivée ce matin.

LA FAILLITE DU CRÉDIT MINIER

L'appel formé par le Crédit minier contre le jugement le déclarant en faillite à la 8e Chambre de la Cour, l'affaire a été renvoyée au 4 mai pour fixation des débats.

FEUILLETON DU 2 MAI 1908 — 2e —

TERRE FERTILE

Ce que faisait Martoret, lui seul le savait, et personne au *Rocher*, pas même Berthe, n'avait pu deviner les motifs des brusques absences du maître de Marcy. Sur une première dépêche de Paris, il était subitement parti pour la capitale, il y avait quelques jours, et à peine en était-il revenu qu'une autre dépêche l'y rappelait.

Dans les courts intervalles qu'il avait passés chez lui, il était demeuré invisible et ne s'était montré à sa fille qu'aux heures des repas pendant lesquels il n'avait prononcé que quelques mots, le front soucieux, absorbé par sa pensée. Sans même attendre la fin du dernier dîner, il s'était levé. Berthe n'avait pas osé le suivre.

Depuis quelque temps déjà, elle remarquait le changement qui s'était opéré dans le caractère de son père. Naguère expansif et joyeux, il était soudainement devenu morne et silencieux, évitant sa fille, s'enfermant dans son cabinet quand il ne partait pas en toute hâte comme il l'avait déjà fait deux fois. La veille, il était encore rentré, sans explications, ayant embrassé Berthe rapidement, nerveux, les sourcils froncés, le visage fatigué, promettant de revenir le lendemain.

Sitôt son départ, elle avait voulu deviner les motifs de ses tracas. Elle les cherchait vainement. Berthe se rappelait bien leur petite scène au sujet des Vigné, mais il y avait plus de quinze jours de cela, et il n'y avait plus fait allusion. Entre cet incident bien minime et l'attitude inquiète et tourmentée de son père, elle l'avait vu comme auparavant, bon, caressant, causant des menus faits de la journée, se promenant à son bras ainsi qu'il en avait la coutume, passant ses soirées près d'elle, non loin du piano, écoutant avec ravissement le jeu si nuancé et si plein de sentiment de la jeune fille.

La veille, cependant, il lui avait fait signe de se taire au moment où elle ouvrait l'instrument. Qu'avait-il ? Quel chagrin et quel souci l'avaient à ce point transformé ? Elle se le demandait une fois de plus à cet instant, après avoir suivi des yeux la voiture de Martoret et tandis qu'elle-même traversait tristement le salon.

Une idée lui vint alors, parvenue en face de la porte de communication du cabinet de travail. Là était, peut-être, l'explication du mystère dont s'enfourait son père et les indices de ses préoccupations.

Elle y entrait à toute heure dans cette pièce dont elle surveillait personnellement l'arrangement, qu'elle ornait chaque matin de fleurs ; mais à cette minute elle hésitait devant sa pensée indiscrète autant que par la crainte de découvrir la cause d'une souffrance qu'elle se désolait de ne pouvoir comprendre et soulager.

Elle ferma un instant les yeux et porta la main à son cœur comme pour en comprimer les battements, et presque automatiquement elle pénétra dans le cabinet. Tout y était dans l'ordre habituel. Elle promena ses regards de tous côtés, elle ne décelait le trouble de son père. Sur la table une lampe de travail et des papiers semés autour indiquaient qu'il avait veillé. Elle prit une de ces feuilles, elle était couverte de chiffres, mais ces chiffres répétés à profusion sur toutes les autres, n'avaient pour la jeune fille aucune signification. Et c'est le cœur navré qu'elle se retira.

La nuit s'était écoulée, puis le matin était venu et avec lui le courrier. Aucune lettre, aucune dépêche ne lui apprenait son retour. Vers 2 heures, le garçon du pharmacien avait apporté un billet pour M. Martoret. On le croyait au *Rocher*. M. Pigaud attendait la réponse.

De réponse, il n'y en avait pas, la lettre serait remise dès que le maire de Marcy rentrerait.

Mais M. Pigaud ignorait donc l'absence de son père ? se demandait-elle ; lui non plus n'était donc pas au courant de ses voyages ? Elle prit le pli et le mit en évidence sur la table de travail, après avoir donné au cocher l'ordre de se rendre au train de Paris.

Longtemps elle attendit, anxieuse ; puis, quand elle perçut dans le lointain le roulement de la voiture, elle alla jusqu'à la fenêt